

Produit **FLUXO P172**

Version 1

Date **21/08/2019**Page **1/5****SECTION 1 - IDENTIFICATION DE LA PREPARATION ET DE LA SOCIETE****1.1 Identificateur de Produit**

Nom Commercial : FLUXO P172

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation : Pénétrant Coloré Biodégradable - Sensibilité 2 - pour contrôle par ressuage

Restriction d'Emploi : Aucune à notre connaissance

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la Fiche de Données de Sécurité

SREM TECHNOLOGIES

14, rue des frères Chappe

Tél : +33 (0)2.43.48.15.10

ZI Ouest

Fax : +33 (0)2.43.45.25.26

72200 La Flèche

e-mail : info@srem.fr

www.srem.fr

1.4 Numéro d'appel d'Urgence

Numéro d'appel d'urgence : INRS +33.(0)1.45.42.59.59

SECTION 2 - IDENTIFICATION DES DANGERS**2.1 Classification de la Substance ou du Mélange**

Irritation Cutanée – Catégorie 2

H315 - Provoque une irritation cutanée

Irritation Oculaire - Catégorie 2

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

2.2 Éléments d'Étiquetage**Pictogramme de Danger****Mention d'Avertissement**

ATTENTION

Mentions de Danger

H315 - Provoque une irritation cutanée

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

Conseil de Prudence

P264 - Se laver les mains soigneusement après manipulation.

P273 - Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 - Porter des gants de protection/ un équipement de protection des yeux.

P302 + P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau

P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P501 Eliminer le contenu / le conteneur dans une installation d'élimination des déchets agréée.

2.3 Autres Dangers

L'information nécessaire est contenue dans cette Fiche de Données de Sécurité.

Produit **FLUXO P172**

Version 1

Date **21/08/2019**

Page **2/5**

SECTION 3 - COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

3.1 Substances

Non Applicable

3.2 Mélanges

Composants	N° CAS N° CE	Classification (1272/2008)	Concentration (%)
Alcool éthoxylé propoxylé	120313-48-6	Skin Corr Cat 2 (H315) Aquatic Acute 1 (H400) H412	< 20%
Alcool éthoxylé	68131-40-8	Skin Corr Cat 2 (H315) Eye Dam Cat 1 (H318)	< 5 %

Voir la section 16 pour le texte intégral des phrases H mentionnées ci-dessus.

SECTION 4 - PREMIERS SECOURS

4.1 Description des premiers secours

Conseil général : Pour un examen médical immédiat, appeler un médecin
 En cas d'ingestion : NE PAS PROVOQUER DE VOMISSEMENT - se rincer la bouche à l'eau
 Si les troubles se prolongent, consulter un médecin
 En cas de projection dans les yeux : Doucher immédiatement et abondamment à l'eau
 Si les troubles se prolongent, consulter un médecin
 En cas de contact avec la peau : Laver soigneusement l'épiderme au savon doux et à l'eau.
 Enlever les vêtements contaminés.
 En cas d'inhalation : Amener à l'air libre - Si les troubles se prolongent, consulter un médecin

4.2 Principaux symptômes et effets aigus et différés

Symptômes : Un contact prolongé peut provoquer des irritations et le dessèchement de la peau.
 Risques : Effets Irritants

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : Traiter de façon symptomatique

SECTION 5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'Extinction

Moyens d'extinction appropriés : Mousse, CO₂, Poudre sèche

Moyens d'extinction déconseillés : Jets d'eau

5.2 Dangers Particuliers résultant de la substance ou du mélange

: Aucun à notre connaissance

5.3 Conseils aux pompiers

: En cas d'incendie, porter un appareil respiratoire autonome

SECTION 6 - MESURES A PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

6.1 Précautions Individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

: Porter un équipement de protection individuelle

6.2 Précautions pour la protection de l'Environnement

: Eviter la pollution des eaux et du sol – ne pas déverser

Produit **FLUXO P172**

Version 1

Date **21/08/2019**Page **3/5****6.3 Méthodes et Matériel de confinement et de nettoyage**

: Endiguer les fuites et récupérer à l'aide d'un absorbant inerte (sable, terre ...)
Remettre les matières souillées à un ramasseur agréé.

6.4 Référence à d'autres rubriques

: Se reporter au chapitre 8 et 13

SECTION 7 - MANIPULATION ET STOCKAGE**7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Avant de manipuler, le personnel à risque sera averti des risques présentés par ce produit, des précautions à observer et des mesures à prendre en cas d'accident.

Eviter le contact avec la peau et les yeux. Porter des gants imperméables et des lunettes de protection. Se laver soigneusement les mains après manipulation du produit.

Conserver dans les emballages d'origine.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver le récipient bien fermé.

Ne pas exposer au gel ; conserver à température ambiante dans un endroit bien ventilé.

7.3 Utilisations finales particulières

: Pénétrant Coloré - Sensibilité 2 - pour contrôle par ressuage

SECTION 8 - CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE**8.1 Paramètres de Contrôle**

: Ne contient aucune substance avec des valeurs limites d'exposition professionnelles

8.2 Contrôles de l'Exposition

Mesures Techniques : S'assurer de la proximité d'une douche oculaire à côté du poste de travail
Eviter tout contact avec les yeux ou la peau

Protection respiratoire : Aucune indication

Protection des mains : Porter des gants imperméables - Gants en nitrile

Protection des yeux : Porter des lunettes de protection

Protection de la peau : Porter des vêtements de protection (vêtement de sécurité)

Conseils Généraux : Ne pas déverser, éviter la pénétration dans le sous-sol

SECTION 9 - PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES**9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Etat physique : liquide

Aspect : limpide rouge intense

Odeur : caractéristique

Point éclair : > 120°C

Densité : 0.905 (20°C)

Viscosité : 6 mm²/s

Auto-inflammation : le produit ne s'enflamme pas spontanément.

Danger d'explosion : le produit n'est pas explosif.

Solubilité dans l'eau : non miscible

Produit **FLUXO P172**

Version 1

Date **21/08/2019**Page **4/5****9.2 Autres informations****SECTION 10 - STABILITE ET REACTIVITE****10.1 Réactivité**

: Pas de réactions dangereuses connues dans des conditions normales d'utilisation

10.2 Stabilité Chimique

: Stable dans des conditions normales d'utilisation

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

: Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.4 Conditions à éviter

: Pas d'autres informations importantes disponibles

10.5 Matières incompatibles

: Ne pas exposer aux agents fortement oxydants, aux acides forts

10.6 Produits de décomposition dangereux

: Pas de décomposition dans des conditions normales d'utilisation et de stockage

SECTION 11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**11.1 Informations sur les effets toxicologiques**

Inhalation : Aucune donnée n'est disponible pour indiquer que le produit ou ses composants peuvent provoquer une irritation pulmonaire dans des conditions de travail, d'hygiène et de sécurité normales.

Peau : Un contact avec la peau peut provoquer des irritations.

Yeux : Un contact avec les yeux peut provoquer des irritations.

SECTION 12 - INFORMATIONS ECOLOGIQUES**12.1 Toxicité**

: Données non disponibles

12.2 Persistance et dégradabilité

: Biodégradabilité > 80% selon Test OCDE 302B.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

: Peu probable

12.4 Mobilité dans le sol

: Données non disponibles

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

: Ce produit ne contient pas de substances PBT ou VPVB

12.6 Autres effets néfastes**SECTION 13 - CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION****13.1 Méthodes de Traitement des Déchets**

Ne pas rejeter à l'égout ou dans le milieu naturel

La seule méthode d'élimination autorisée en France est la récupération par un ramasseur agréé

Les emballages souillés ne sont pas repris, ils doivent être remis à un ramasseur agréé

Le code de déchet doit être attribué par l'utilisateur, si possible en accord avec les autorités responsables pour l'élimination des déchets.

Produit **FLUXO P172**

Version 1

Date **21/08/2019**Page **5/5****SECTION 14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT****14.1 Numéro ONU**

Marchandise NON DANGEREUSE

14.2 Nom d'Expédition des Nations Unies

Marchandise NON DANGEREUSE

14.3 Classe(s) de danger pour le Transport

Marchandise NON DANGEREUSE

14.4 Groupe d'Emballage

Marchandise NON DANGEREUSE

14.5 Dangers pour l'Environnement

Non

14.6 Précautions Particulières à prendre par l'utilisateur**14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe 2 de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC****SECTION 15 - INFORMATIONS RELATIVES A LA REGLEMENTATION****15.1 Réglementations / Législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Liste de substances extrêmement préoccupantes :

Ce produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes (Règlement CE n° 1907/2006 - Article 57)

15.2 Evaluation de la Sécurité chimique

: Données non disponibles

SECTION 16 - AUTRES INFORMATIONS

La réglementation européenne impose que toutes les phrases H citées au paragraphe 3 (informations sur les composants) apparaissent dans ce paragraphe. En fonction de leur concentration dans le produit final, ces phrases n'apparaissent pas sur l'étiquette. C'est pourquoi des phrases ou sigles apparaissant dans ce paragraphe peuvent ne pas apparaître sur l'étiquette.

Phrases de Risques dont il est question section 2 et 3

H315 Provoque une irritation cutanée

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques

H412 – Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Type d'utilisation

: Se reporter à la Fiche Technique Consommable

Cette fiche complète la notice technique d'utilisation mais ne la remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus, lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.